

Une autre association se présente :

LES ARCHIVES DE LA VIE PRIVÉE (AVP)

par Flavia Ramelli

La conservation des archives privées est aussi hasardeuse que leur consultation. Il faut l'abri d'un lieu stable, une piété filiale soucieuse de mémoire, la notoriété qui transforme les papiers en reliques ou la curiosité de descendants épris d'histoire ou de généalogie...

Michelle Perrot.

I. LE CONTEXTE GÉNÉRAL

De tout temps, l'histoire s'écrit en tenant compte avant tout des faits politiques, religieux, judiciaires et militaires. En Europe, les archives officielles sont riches de documents ayant trait à ces événements.

Toutefois, dans le dernier quart de ce siècle, des recherches historiques sont apparues portant un regard nouveau sur l'histoire. Un certain nombre d'historiens et d'historiennes ont pris conscience de l'importance des sources privées, surtout pour le XIXème et le XXème siècles. C'est d'ailleurs à cette époque qu'apparaît la division entre sphère privée et sphère publique attribuant aux femmes essentiellement l'espace privé et aux hommes l'espace public.

L'histoire sociale et l'histoire de la vie quotidienne se fondent souvent sur des sources de « seconde main », par exemple, les protocoles de la justice rédigés par un greffier; la classe populaire est pratiquement absente de l'histoire officielle, car ce qu'elle laisse derrière elle représente peu de chose et disparaît généralement avec la mort des personnes concernées.

Les historiennes et historiens qui cherchent des sources primaires se heurtent dans ce domaine à deux obstacles majeurs: d'une part, les archives officielles ne sont, la plupart du temps, pas utilisées par les particuliers, notamment les « petites gens » qui ignorent la valeur de leurs archives privées pour le patrimoine d'un pays et n'osent pas les verser, une fois l'actualité de leur vie personnelle passée; d'autre part, les archives n'ont souvent pas les moyens matériels et le temps de prospecter ces sources inédites.

C'est bien cette situation insatisfaisante qui a suscité les initiatives suivantes, un peu partout en Europe.

II. QUELQUES INITIATIVES EUROPÉENNES

Des initiatives intéressantes concernant la sauvegarde systématique d'archives privées ont vu le jour, notamment dans les pays latins.

En France, par exemple, l'impulsion fut donnée par des d'historiens qui publièrent cinq volumes de *l'Histoire de la Vie Privée* (sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby, aux Éditions du Seuil, Paris, 1987), ou encore par des jeunes chercheurs qui ont fondé, en 1992, l'Association pour l'autobiographie. Ses adhérents sont des « diaristes », chercheurs, simples lecteurs, détenteurs d'autobiographies ou auteurs de récits de vie, inédits ou publiés. Ainsi Philippe Lejeune a mis en valeur une partie des fonds de cette association dans *Le moi des demoiselles* (Seuil, Paris, 1993). Les locaux d'accueil sont mis à leur disposition par la Ville d'Ambérieu-en-Bugey. La parution d'un journal régulier, *La faute à Rousseau*, donne des informations sur ses activités.

En Italie aussi, depuis 1984, Pieve Santo Stefano est connue pour être la « Città del Diario ». Par ailleurs, les autorités de ce bourg en Toscane ont chargé l'écrivain et journaliste Saverio Tutino d'une animation culturelle. En se basant sur la sensibilité des petites gens, celui-ci collectionne depuis une quinzaine d'années, systématiquement leurs manuscrits pour en faire une « banque vivante de la mémoire ». Ce projet est financé par les autorités locales et la Banca Toscana. On peut donc assister, chaque année au mois de septembre, à une « fête du journal intime ». Des extraits de journaux intimes sont lus sur la place du marché, avec la participation active de la population. Il existe aussi une série de témoignages publiés avec un prix annuel offert par les autorités pour le meilleur texte.

Ainsi, ce qui frappe dans ces initiatives pilotes des pays voisins, c'est la vivacité et la richesse de la mémoire de la vie privée. Elles sont encourageantes tout autant dans la prospection de manuscrits existants que dans la stimulation d'écriture de textes inédits.

III. LE CONTEXTE SUISSE

La situation des archives en Suisse est la conséquence du fédéralisme, du régionalisme et de la pluralité linguistique. A ce jour, la situation s'améliore grâce à une meilleure coordination entre les cantons, favorisée par les outils de l'informatique.

Les Archives d'État conservent principalement les fonds des institutions publiques, de même que certains fonds privés issus principalement de familles ou de personnes illustres. L'archivage des sources de l'histoire sociale et ouvrière, d'une part, et de l'histoire des femmes, d'autre part, est souvent laissé à l'initiative d'associations et de fondations dont la plupart se trouvent en Suisse alémanique.

En fonction de ce paysage archivistique, on peut parler, en cette fin de siècle, d'urgence concernant la constitution d'archives de la vie privée et de promotion de l'histoire orale, et ceci à deux niveaux:

1° D'une part, la disparition progressive de la génération qui a connu le début de ce siècle et dont la mémoire risque de disparaître à tout jamais si une action consciente de récolter ce qu'on appelle habituellement la « culture personnelle » n'est pas entreprise.

2° D'autre part, avec l'apparition et le développement de nouveaux modes de communication, tels que le fax ou internet, nous assistons à l'abandon progressif du support « papier », notamment dans les productions d'échanges privés telles que lettres et photographies.

Des historiens et historiennes, des archivistes et autres sensibilisés au problème se sont fait un devoir de prendre au sérieux, en ce moment crucial de changements profonds, l'effort à fournir afin d'assurer la continuité de la mémoire historique.

De là est née l'initiative pour créer l'**Association pour les Archives de la vie privée** à Genève.

IV. LES ARCHIVES DE LA VIE PRIVÉE, CAROUGE (AVP)

Fondée en juin 1994, l'association est encore jeune mais peut déjà montrer une belle carte de visite.

Du point de vue logistique elle bénéficie du soutien de la Ville de Carouge pour le loyer ainsi que du soutien du Bureau de l'Égalité des droits entre homme et femme du Canton de Genève qui met provisoirement à sa disposition une cave d'archives. Un soutien de ressources humaines est offert également par l'atelier A faire A suivre.

La Bibliothèque publique et universitaire de Genève est garante de la non-dispersion des collections rassemblées en cas de dissolution de l'Association.

Pour ce qui est des autres ressources, seules les cotisations des membres et les dons privés, peu à ce jour, assurent le fonctionnement d'une association, qui a un budget très limité et comprime les dépenses au maximum.

La prospection de fonds d'archives est la force même des AVP. Ainsi, les appels et les campagnes de sensibilisation auprès des femmes ou des personnes âgées par voie de presse, par la radio ou la télévision dans le cadre d'opérations ciblées, les journées portes ouvertes, la participation à l'année internationale de l'ONU pour les personnes âgées, le lancement d'un concours d'écriture autobiographique ont été quelques unes des actions les plus visibles de l'association et nous ont apporté un grand nombre de fonds d'archives.

L'archivage : Les documents récoltés sont traités sur la base d'un plan de classement établi selon les normes archivistiques. L'inventaire des fonds classés suit les normes internationales ISAD-G.

La gestion : La gestion des fonds est régie par la même réglementation que celle qui s'applique aux archives publiques, notamment en ce qui concerne les délais et limites de consultation.

Le travail courant des AVP comporte la prospection, la récolte et l'inventaire des fonds archivistiques soit une soixantaine à ce jour. Les AVP sont également présentes lors d'événements culturels et historiques afin de lancer, dans ces moments privilégiés, des appels à la population et de mettre en valeur les documents des fonds privés.

Ainsi, en 1996, les AVP ont publié *Des centaines de résolutions et une petite révolution*, une brochure destinée à célébrer le Centenaire du Premier congrès national des intérêts féminins, et à encourager, notamment les femmes, à léguer non seulement les archives de leurs associations mais également leurs archives privées.

En 1997 une correspondance amoureuse issue des archives a fait l'objet d'une publication lors du Printemps carougeois sur le thème *Le temps des passions* en collaboration avec le Musée de Carouge et d'une lecture publique.

Pour l'année 1998, lors de la célébration des 150 ans de la constitution de l'État fédéral, les AVP ont mis en valeur l'œuvre et les documents privés d'une Genevoise célèbre, contemporaine de ces événements, à savoir: Amélie Munier-Romilly, femme peintre et épouse du recteur de l'ancienne Académie de Genève.

1999 est l'année du concours d'écriture autobiographique.

Siège de l'Association : 2, rue de la Tannerie, 1227 Carouge-Genève, tél. 022.301.10.31